

2022

LES NOUVEAUX AMÉNAGEMENTS*

*RÉALISÉS AU PREMIER SEMESTRE 2022.

Sur le début de l'année 2022, plusieurs kilomètres d'aménagements ont été réalisés. Ils renforcent le réseau cyclable sur les itinéraires principaux permettant de relier le centre-ville d'Aix aux quartiers et villages, mais également celui des itinéraires secondaires.

+ 1200 MÈTRES // D17 (ROUTE D'EGUILLES)

Création d'un trottoir et d'une bande cyclable dans le sens Eguielles/Aix entre le chemin de Granet et le rond-point La Fayette.

Coût : 1 500 000 €

+230 MÈTRES // CHEMIN DE L'ARC

Une voie verte rejoint désormais le carrefour giratoire Joséphine Ferrato (au niveau du supermarché Carrefour les Milles) jusqu'au chemin de la Ronde au centre du village des Milles. Le nouvel aménagement longe les berges sud de l'Arc.

Coût : 170 000 €

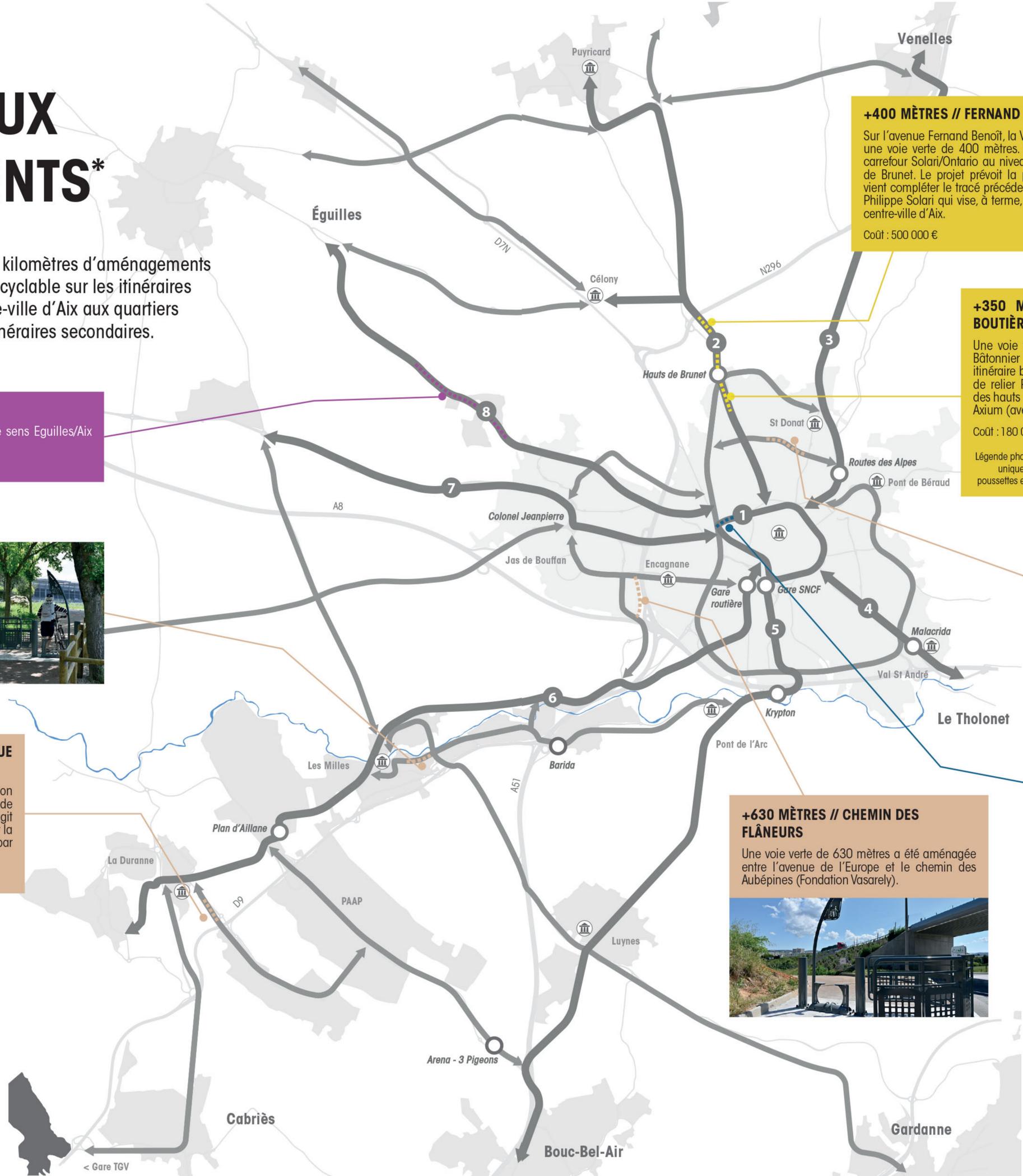
+560 MÈTRES (280 MÈTRES X2) // AVENUE FRANÇOIS ARAGO LA DURANNE

Création de pistes cyclables dans chaque sens de circulation sur l'avenue François Arago entre le rond-point Louis de Broglie et le rond-point avec la rue Léon Foucault. Il s'agit de la première phase d'un aménagement destiné à relier la Zone d'Activités des Milles au centre de la Duranne et, par extension, le village de Luynes en passant par l'Arena.

Coût : 80 000 €

UNE VOIE VERTE, C'EST QUOI ?

À la différence d'une piste ou d'une voie cyclable qui est réservée uniquement aux cyclistes, une voie verte est un aménagement réservé aux déplacements non motorisés. Vélos, piétons ou trottinettes peuvent donc s'y croiser.



+400 MÈTRES // FERNAND BENOÎT

Sur l'avenue Fernand Benoît, la Ville aménage actuellement une voie verte de 400 mètres. Cet aménagement relie le carrefour Solari/Ontario au niveau du parc relais des hauts de Brunet. Le projet prévoit la plantation de 30 arbres et vient compléter le tracé précédemment réalisé sur l'avenue Philippe Solari qui vise, à terme, à relier Puyricard depuis le centre-ville d'Aix.

Coût : 500 000 €



+350 MÈTRES // BÂTONNIER BOUTIÈRE

Une voie verte a été aménagée rue Bâtonnier Boutière. Elle constitue un itinéraire bis dans le tracé permettant de relier Puyricard via le parc relais des hauts de Brunet depuis la clinique Axiom (avenue de Latre de Tassigny).

Coût : 180 000 €

Légende photo : des aménagements permettant uniquement le passage des vélos, piétons, poussettes et fauteuils roulants ont été installés.



+600 MÈTRES // AVENUE DES PEUPLIERS / POINCARÉ

Une bande cyclable a été aménagée sur l'allée des Peupliers et l'avenue Raymond Poincaré, dans le quartier Beisson. Cet aménagement permet de relier l'avenue Jules Isaac et l'avenue Paul Cézanne.

Coût : 200 000 €



+630 MÈTRES // CHEMIN DES FLÂNEURS

Une voie verte de 630 mètres a été aménagée entre l'avenue de l'Europe et le chemin des Aubépines (Fondation Vasarely).



+300 MÈTRES // RUE DE LA MOLLE

Dans le cadre des travaux de sécurisation de la rue de La Molle, la piste a été aménagée de manière à être séparée de la voie de bus.

Coût : 20 000 €

